



DEPARTEMENT DE L'OISE

MAIRIE DE BULLES

60130

Téléphone : 03 44 78 91 20

Mail : accueil@mairie-bulles.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU CCAS DE BULLES

Populations légales

Sources : Insee, RP2018 (géographie au 01/01/2020), RP2013 (géographie au 01/01/2015) et RP2008 (géographie au 01/01/2010).

	2008	2013	2018
Population municipale	893	910	883
Population comptée à part	14	27	16
Population totale	907	937	899

Synthèse du Compte Administratif 2021

Une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif (L.2313-1 du CGCT pour les communes. Cette disposition s'applique à l'ensemble des communes et doit être annexée au budget primitif et au compte administratif, elle doit être transmise à la préfecture en même temps que les documents budgétaires ».

En application de l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielle est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le Compte Administratif est consultable en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le Décret n°2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne des documents budgétaires par les collectivités territoriales et par leurs EPCI est pris en application de l'article 107 de la Loi Notre.

Au terme de l'année 2021, le compte administratif du CCAS de Bulles fait apparaître les résultats suivants :

- **En fonctionnement :**

- **Le total des dépenses est arrêté à : 5 884.30 € et se décompose comme suit :**

- ✓ Charges générales : 5 430.30 €
- ✓ Charges de personnel : 95.00 €
- ✓ Titres annulés : 359.00 €

- **Le total des recettes est arrêté à : 17 609.14 € et se décompose comme suit :**

- ✓ produits des services du domaine : 1 232.21 €
- ✓ Dotations, subventions et participations : 8 000.00 €
- ✓ Autres produits de gestion courante : 3 567.50 €
- ✓ Produits exceptionnels : 559.00 €
- ✓ Résultats 2020 reportés : 4250.43 €

Ces montants forment ainsi un excédent de 11 724.84 € qui sera reporté au compte 002 recettes de fonctionnement au BP 2022.